

REGARDS SUR NOS VŒUX POUR 2022

➤ PAGE 4

**LES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SONT LES
ACTEURS PRINCIPAUX
DE LA CONFIANCE ET
DE LA TRANSPARENCE
ÉCONOMIQUE**

➤ PAGE 6

**RENCONTRE AVEC
DOMINIQUE SEUX
« POURQUOI LES
ÉCONOMIES ONT-
ELLES REDÉMARRÉ
SI VITE ? »**



REGARDS SUR

CARREFOUR-RÉFLEXION N°119-B



➤ PAGE 3

**ÉDITO DES
PRÉSIDENTS**

➤ PAGE 4

**LES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SONT LES ACTEURS
PRINCIPAUX DE LA CONFIANCE
ET DE LA TRANSPARENCE
ÉCONOMIQUE**

➤ PAGE 6

**RENCONTRE AVEC DOMINIQUE SEUX :
« POURQUOI LES ÉCONOMIES ONT-ELLES
REDÉMARRÉ SI VITE ? »**



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS : DATES À RETENIR

15 FÉVRIER 2022 : Visioconférence « Les partenaires du Rebond économique des entreprises »

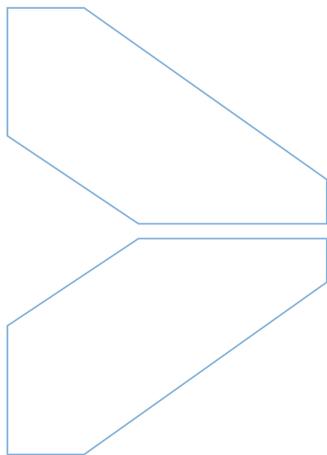
3 MARS 2022 : Conférence « Cyber-sécurité et protection des données, comment prévenir les risques de mon entreprise ? » à la Citévolia (Fleury-lès-Aubrais)

10 MARS 2022 : Webinar « Prévention et Relation de confiance », présenté par Olivier Boucherie et Amal Taour Alves, élus à la CRCC de Versailles et du Centre



*Lors de la lecture de
Regards sur N°119-B, en
clicquant sur ce symbole,
vous pourrez accéder
à un complément
d'informations.*

REGARDS SUR est édité par la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre, 23, boulevard du Roi 78000 Versailles - Tél : 01 39 67 51 10 - Email : crcc@crcc-versailles.com ➤ Direction de la Publication : Florent Burtin ➤ Rédaction en chef : Christine Woehl ➤ Secrétariat de rédaction : Alexandra Chatelet ➤ Ont participé à la rédaction de ce numéro : Barbara de Saint Sauveur, Florent Burtin, Philippe Vincent, Dominique Seux ➤ Création graphique : Agence Redline ➤ Crédits photos : CRCC Versailles, CNCC, Alexandra Chatelet, DR.



Nous avons placé notre mandature sous le signe des échanges avec les décideurs politiques, économiques et juridiques que vous êtes. En cette période, notre priorité est de contribuer à la dynamique de relance des entités qui maillent notre territoire. C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous adresser un numéro exceptionnel du magazine de notre Compagnie régionale des Commissaires aux comptes.

Le contexte économique actuel nécessite une vigilance accrue. Comment se profile l'année 2022 ? Comment pouvons-nous, en qualité de commissaires aux comptes, aider les entreprises et les associations à faire face aux enjeux à venir ?

Nous avons souhaité partager avec vous l'analyse de l'Éditorialiste et Directeur délégué de la rédaction des Echos, Dominique Seux, ainsi que notre point de vue d'experts du fonctionnement des entreprises.

Les commissaires aux comptes élus de notre Compagnie régionale se joignent à nous pour présenter leurs vœux pour l'année 2022.

Bonne lecture !

Florent Burtin, Président
Philippe Vincent, 1^{er} Vice-Président
de la CRCC de Versailles et du Centre



Soutenez les actions de la profession et participez à son attractivité en suivant nos actualités et prises de position sur LinkedIn. Nous vous invitons à les relayer.



« Les commissaires aux comptes sont les acteurs principaux de la confiance et de la transparence économique. »

Florent Burtin, Président et Philippe Vincent, 1^{er} Vice-Président de la CRCC de Versailles et du Centre présentent les enjeux du commissariat aux comptes en 2022 et les actions de la Compagnie régionale.

Pourquoi prendre la parole en ce début d'année ?

Après deux ans de crise sanitaire, 2022 s'annonce comme une année d'incertitudes et de changements. En tant que commissaires aux comptes, nous voulons contribuer à en faire une année porteuse d'opportunités pour les acteurs économiques. Nous avons été aux côtés de nos clients pendant toute la crise sanitaire. Nous continuerons d'être un soutien actif des acteurs économiques dans le cadre de la relance. Tous ont exprimé un besoin renouvelé de confiance et de sécurité, qui sont les moteurs de notre économie. C'est ce que nous apportons en tant que professionnels mais aussi en tant qu'institution, grâce à nos initiatives et à nos missions. Il est important de les faire mieux connaître car elles contribuent à l'intérêt général.

De votre point de vue, 2022 sera-t-elle une année de rebond économique ?

C'est ce qu'avancent de nombreux experts, dont l'économiste Dominique Seux qui nous a livré une analyse optimiste mais tout en nuances du contexte actuel. La pandémie a bouleversé certaines règles du jeu de l'univers économique. L'État a montré qu'il pouvait être réactif et pragmatique. Les chefs d'entreprises ont la volonté d'aller de l'avant dans un environnement jalonné de défis. L'année 2021 a déjà marqué le rebond des entreprises et nous espérons que 2022 sera meilleure, mais certains signaux ne sont pas au vert.

Il faut pourtant pérenniser de nouvelles façons de travailler alors que l'on se heurte à des tensions sur l'emploi et les approvisionnements. Il faut

réorienter les investissements pour répondre aux enjeux de la digitalisation et de la décarbonation de l'économie. L'inflation s'installe. Les aides financières reçues doivent être remboursées. Les élections sont proches. Tous les acteurs ne redémarrent pas de la même façon et à la même vitesse, ce qui ne va pas sans poser de problèmes.

Ce contexte nécessite une vigilance accrue sur la continuité d'exploitation, levier essentiel pour la confiance dans le crédit inter-entreprise. Quels sont les difficultés à anticiper ? Quels leviers peuvent sécuriser la reprise d'activité ? Notre rôle est d'aider les entreprises à sécuriser les conditions de leur reprise. Nous le faisons grâce à nos missions d'audit, nos prestations de diagnostic et d'attestation, et en lien avec nos partenaires. Nous sommes les acteurs essentiels de la transparence.

Quels sont vos partenaires ?

Nous avons noué des partenariats avec différents acteurs dans une logique de proximité et de réactivité. Nous intervenons aux côtés des acteurs de la prévention des difficultés tels que, par exemple, les tribunaux de commerce, les mandataires judiciaires, le CIP, le réseau Roseau ou les CCI. Nous sommes représentés dans les comités de sortie de crise. Au niveau national, une convention a été signée avec la Conférence générale des juges consulaires et nous sommes impliqués dans le soutien des dirigeants en difficultés via l'association APESA.

Concrètement, quelles formes prennent ces interventions ?

Nous réalisons des missions d'audit en complément ou en dehors de notre mission de certification légale, auprès de nos clients traditionnels mais aussi auprès d'entités n'ayant pas l'obligation de faire certifier leurs comptes annuels. Nous réalisons des diagnostics et des attestations dans des champs de plus en plus spécifiques tels que la conformité fiscale, l'analyse d'informations prévisionnelles mais aussi le numérique, la RSE etc.

Dans le cadre de la relance, nous effectuons des missions ponctuelles et contractuelles diligentées à l'initiative de l'entreprise ou de ses parties prenantes telles que les banques, les investisseurs, les services de l'État. Les missions « Prévention et relation de confiance » et « Relance » permettent de sécuriser l'attribution des aides prévues dans le plan de relance, ainsi que leur suivi, en garantissant la sincérité des informations communiquées par les entreprises grâce à des éléments d'analyse sur leur santé financière. En cas d'incertitude sur la continuité d'exploitation, il nous appartient de sensibiliser le dirigeant sur les risques, de l'informer sur les différents dispositifs et acteurs de la prévention et de l'orienter vers un interlocuteur.

Vous co-organisez également des événements à destination des acteurs économiques...

Oui et c'est un volet important de notre action. Notre Compagnie régionale

a inauguré une série d'événements consacrés à nos interventions et leur articulation avec celles des autres acteurs impliqués dans la relance.

Nous co-organisons des webinaires sur la relance et la prévention des difficultés en partenariat avec les CCI, le CIP, le tribunal de commerce et la Banque de France à destination des entités de notre territoire. La prochaine aura lieu le 15 février de 17h30 à 19h.

Un colloque sur l'évolution du droit des entreprises en difficulté est prévu mi-mars en partenariat avec l'Ordre des Avocats et la CCI des Hauts-de-Seine. En mars également, nous organiserons une conférence sur le thème « Cyber-sécurité et protection des données, comment prévenir les risques de mon entreprise ? » en partenariat avec la CCI et le MEDEF du Loiret. Une conférence, en partenariat avec la CCI du Loir-et-Cher, se tiendra en avril sur la notation des entreprises.

En quoi le numérique et la RSE entrent-ils dans le champ des commissaires aux comptes ?

La confiance ne se limite plus aux données financières. Il existe aujourd'hui un marché de la confiance autour des données extra financières ou des données numériques. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises passe par le respect d'une législation de plus en plus exigeante, imposant un reporting extra financier qui va faire l'objet de nouvelles obligations dès 2022 dans le cadre de la réglementation européenne. Nous les accompagnons dans l'établissement d'attestations (émission de GES, labels, indicateurs ESG, économies d'énergie, gestion des déchets, fiscalité verte, etc.), de diagnostics, d'avis et de recommandations.

Quelles sont vos actions vis-à-vis des associations ?

Les professionnels de la CRCC détiennent des mandats d'audit légal dans plus de 3 100 associations sur le territoire. L'action des associations en relais des collectivités est importante dans les secteurs tels que ceux de la culture, de la jeunesse, des loisirs, de

la santé. Les élus locaux ont sollicité la Compagnie régionale car les dirigeants d'association ont besoin d'être rassurés sur leurs responsabilités et la façon de gérer une association. C'est pourquoi nous organisons, en partenariat avec plusieurs mairies et dans plusieurs départements, une série de conférences sur le thème « Gérer une association, les bons réflexes ».

Pouvez-vous nous rappeler quel est le périmètre de la CRCC de Versailles et du Centre ?

La CRCC de Versailles et du Centre couvre 3 Cours d'Appel et 10 départements. C'est un vaste territoire, près de 50 000 km², qui occupe une position stratégique puisqu'il se déploie sur les bassins économiques de tout premier plan de l'ouest de la région Ile-de-France ainsi que la région Centre-Val de Loire. Il compte plus de 500 000 entreprises, de la TPE/PME aux groupes internationaux et près de 165 000 associations. Pour les servir, notre compagnie régionale rassemble 2 435 commissaires aux comptes, lesquels sont signataires plus de 57 000 mandats soit environ 22,5 % du nombre de mandats en France.

Le mot de la fin ?

Au fil de cette crise, nous avons montré que nous sommes agiles, pragmatiques et que nous sommes des acteurs de proximité. Or notre profession manque encore de visibilité auprès de nos interlocuteurs. Notre priorité est de les rencontrer et d'entretenir avec eux un dialogue continu afin qu'ils sachent trouver en nous les acteurs incontournables de la sécurité et de la transparence qui nourrissent la confiance. Dans un contexte de changement et de simplification des règles, il n'y aura de croissance qu'ancrée dans la confiance. Nous en sommes un acteur clé, au service du monde économique et de l'intérêt général. ●

« Pourquoi les économies ont-elles redémarré si vite ? Parce qu'il n'y a pas de crise économique, mais seulement une crise sanitaire qui a eu des conséquences économiques. »



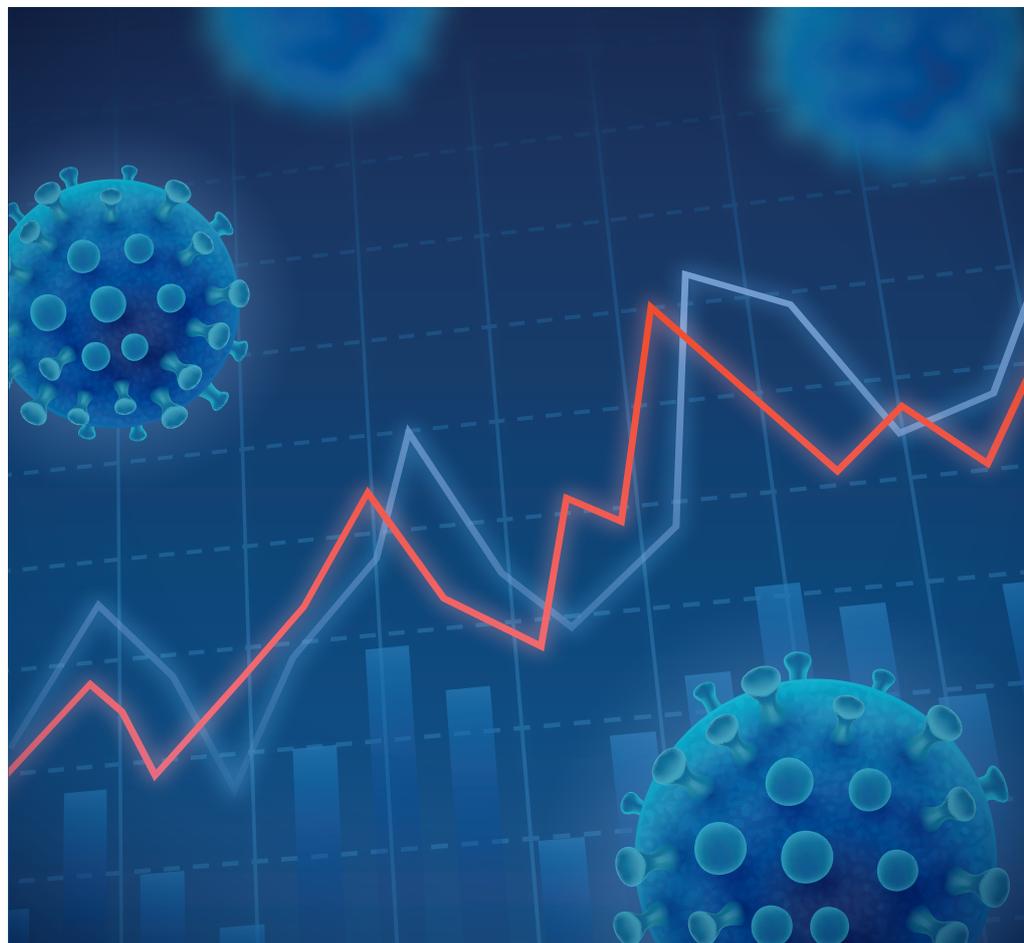
Dominique SEUX,
Directeur délégué de la rédaction, Les Echos
Éditorialiste économique, France Inter

QUELLE ANALYSE FAITES-VOUS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ANNÉE 2021 ET DE CE DÉBUT D'ANNÉE SUITE À LA DÉGRADATION DE LA SITUATION SANITAIRE ?

A la toute fin de 2021, on commençait à avoir une idée précise du choc créé par le variant Omicron : une vague très forte en contaminations, avec le risque de secteurs entiers de l'économie désorganisés par les absences au travail (transports, santé, distribution alimentaire...), mais avec moins de gravité. Donc, le mot clé est l'incertitude ! Peut-être que le choc sera bref et limité au mois de janvier...

Mais ce qui est 100% certain, c'est que la situation économique était bonne avant Omicron, et que la société et l'économie avaient appris, tout au long de l'année, à vivre avec le virus. Je crois que nous pouvons tous féliciter les hommes et les femmes salariés dans les entreprises, leurs dirigeants, les professionnels indépendants et les services publics, partout où ils sont, pour leur incroyable adaptation depuis deux ans – sans oublier la mobilisation qui a permis plus de 50 millions de vaccinations en un an ! Que d'intelligence, que d'imagination, que d'adaptation technologique déployés !

Pourquoi les économies ont-elles redémarré si vite ? Tout simplement parce qu'il n'y avait pas de crise économique, mais seulement une crise sanitaire qui a eu des conséquences économiques.



A QUELS ENJEUX VONT DEVOIR FAIRE FACE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, ET NOTAMMENT LES ENTREPRISES, EN 2022 ?

Il y en a trois. Le premier est de tirer son épingle du jeu dans les violentes secousses qui secouent tout le paysage depuis deux ans et qui vont continuer : un bon rebond global de l'économie en moyenne va de pair avec des gagnants et des perdants. Des secteurs d'activité s'en sortent très bien, tels que tout ce qui touche au digital, y compris le commerce.

C'est plus compliqué pour d'autres. Ce que je veux dire, c'est que la période est très schumpétérienne, du nom du grand économiste qui a popularisé l'idée de destruction créatrice, ou qu'elle est darwinienne, très sélective et plus pessimiste !

Le deuxième enjeu est de bien gérer et d'être à l'aise dans la période de retour d'une certaine hausse des prix qui va durer – au minimum de 2-3% par an. Pour les entreprises, il va y avoir des arbitrages à accomplir, entre la conservation (ou la reconstitution) des marges et la hausse des salaires probablement nécessaire.

...

RENCONTRE AVEC DOMINIQUE SEUX

...

Le dernier enjeu de 2022 est de bien cibler les investissements, entre le numérique, y compris l'intelligence artificielle qui surgit partout, et la décarbonation des activités. Mais à court et moyen terme, l'horizon va être occupé par les pénuries de pièces qui ralentissent le business.

LES DERNIÈRES PRÉVISIONS DE L'INSEE SONT PLUTÔT OPTIMISTES MAIS SONT-ELLES RÉALISTES DANS CE CONTEXTE INCERTAIN ?

L'Insee, dans sa dernière note de conjoncture, en décembre, tablait sur une croissance minimale de 3% cette année. Tout dépend de la situation épidémique, bien sûr, de la nécessité ou pas de prendre des mesures de mise sous cloche de l'économie. Il convient quoi qu'il en soit de garder un œil sur les politiques monétaires des États : chacun sent que le château de cartes qui permet à tous les acteurs publics et privés de s'endetter sans limite grâce aux soutiens des banques centrales ne va pas tenir éternellement. Six mois, un an, deux ans, plus ? Personne ne le sait, et tous ceux qui ont annoncé le retour de crises financières se sont jusqu'à maintenant trompés... Mais il faut garder cela dans un coin de sa tête, surtout avec le retour d'une certaine inflation.

EST-CE QUE LA FRANCE PEUT/VA S'EN SORTIR ? COMMENT ET À QUELLES CONDITIONS ?

La France est un pays dont la majorité des habitants vit plutôt bien, malgré le bruit politique et médiatique ambiant : beaucoup de services sont gratuits ou presque, ce qui n'est le cas nulle part ailleurs (santé, éducation, transports pour aller travailler, culture subventionnée etc.), les infrastructures sont généralement de qualité et le système social est, quoi qu'on en dise, très protecteur.

La bonne nouvelle de ces dernières années est le dynamisme réel d'une génération d'entrepreneurs qui, cette fois, restent en France. Biberonnée à Google, Amazon et Netflix, l'opinion publique est enfin favorable à l'innovation.

Mais plusieurs freins ralentissent le pays. La crise ou la concurrence ont percuté plusieurs de nos secteurs traditionnellement forts : le tourisme (frontières fermées), la pharmacie (Sanofi), l'espace (Space X), l'automobile (la brutalité de la transition écologique). L'inefficacité d'une partie de nos dépenses publiques est également patente, en tous cas au regard de leur importance et de l'insatisfaction qu'elles créent. Mais le défi majeur est de mettre à niveau notre système éducatif et de formation : c'est une banalité, mais il faut passer d'une logique quantitative (l'objectif de 80% d'une génération au Bac) à une logique qualitative (chaque jeune doit se voir proposer ce qui lui convient et ce qui est collectivement utile). ●



Dominique Seux est journaliste économique. Il est notamment Directeur délégué de la rédaction du quotidien Les Échos et éditorialiste économique dans l'émission matinale d'information de France Inter.

Il est également chroniqueur régulier dans différents médias et auteur de plusieurs ouvrages dont « La France va s'en sortir » (Grasset, 2017) et « Petit manuel d'économie quotidienne » (Grasset/France Inter, 2018).

EN SAVOIR PLUS

Cette première partie peut être complétée en visionnant l'intégralité de la conférence au lien ci-après

 <https://attendee.gotowebinar.com/recording/6405505574504987147>